

INTERCLUB VETERANS - 2019-
SCRAMBLE à 2
ALBON/CHANALETs/ DROME PROVENCALE/
ST CLAIR et V.S.D.

Version 2019

GOLFS PARTICIPANTS :

Pour 2019 les clubs participants sont les suivants : ALBON, CHANALETs, LA DROME PROVENCALE, SAINT CLAIR et VALENCE ST DIDIER
Cette compétition se déroulera sur chacun des golfs cités ci-dessus SHOT GUN à 9 H

JOUEURS PARTICIPANTS :

L'interclubs VETERANS (compétition avant tout conviviale) s'adresse aux joueurs et joueuses âgés **d'au moins 60 ans dans l'année pour les dames et 65 ans pour les messieurs**. Les joueurs doivent être licenciés FFG, membres du club et de l'Association sportive qu'ils représentent. Ils doivent posséder le certificat médical à jour
L'index doit être supérieur à 4.4 et les index supérieurs à 36 sont ramenés à 36

FORMULE DE JEU:

Stableford Brut et net en scramble à 2.

- **le total des index des 2 joueurs de chaque équipe ne doit pas être inférieur à 28**

Départs : Boules jaunes pour les messieurs et boules rouges pour les dames.

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque club présente autant de joueurs qu'il le souhaite (la proportion de messieurs et dames est libre).

L'index pris en compte est celui de la veille de la rencontre.

La composition des équipes de chaque club est laissée à la discrétion des capitaines.

IMPORTANT : S'agissant d'une formule par équipes tous les clubs devront s'assurer qu'il n'y a pas de défection de dernière minute afin de ne pas laisser certains camps sans partenaire du jour.

INSCRIPTION DES EQUIPES

Le capitaine de chaque club transmettra au capitaine du club qui reçoit, par mail, la composition de ses équipes.

Au plus tard :

- LUNDI à 12 H pour les rencontres du Jeudi.
- MARDI à 12 H pour les rencontres du Vendredi
- Vendredi à 12 h pour les rencontres du Lundi

Les capitaines préciseront : nom et prénom des joueurs, leur numéro de licence, leur index et la somme des index de chaque équipe de 2 joueurs. Si un joueur ne remplit pas les conditions d'âge ou d'index le score ne sera pas pris en compte.

La composition des parties est laissée à l'initiative du club organisateur

ORGANISATION DES RENCONTRES ET COUT

SHOT GUN à 9 h selon calendrier visé ci-dessous.

Un repas proposé par chaque club organisateur suivra la rencontre.

Le caractère convivial de cette compétition devrait engendrer une participation de tous au repas qui suivra.

COUT : **45 euros par joueur** (green fee et repas)

Les accompagnateurs et caddies s'acquitteront d'un prix forfaitaire de **25 euros**. Chaque capitaine remettra au club organisateur le jour de la rencontre un chèque global (si possible).

FRAIS D'INSCRIPTION des EQUIPES

Le montant de l'inscription pour chaque équipe est fixé à **60 €** pour la saison 2019 à verser à l'A.S. du Golf qui organise la rencontre finale regroupant tous les clubs. Cette somme sera intégralement consacrée à la dotation de la finale. La finale 2019 sera organisée par le golf de VALENCE ST DIDIER

DECOMPTE DES POINTS

CLASSEMENT PAR RENCONTRE :

Seront pris en compte pour chaque golf :

Total des points acquis par les 2 meilleures équipes en BRUT + les points acquis par les 2 meilleures équipes en NET (le brut prime le net)

Ce qui implique la présence minimum de 8 joueurs lors de chaque rencontre.

Le classement sera déterminé en fonction de ce total (du plus GRAND classé 1° au plus PETIT classé 5°).

POINTS ATTRIBUES A CHACUNE DES RENCONTRES :

Le club classé 1° se verra attribuer 6 points, le 2° 4 points, le 3° 3 points, le 4° 2 points, et le 5° 1 point

IMPORTANT :

Afin de tenir à jour le décompte des points et le classement au fil des rencontres, le responsable du club qui reçoit transmettra à Martine BOGOSSIAN (martine.bogossian@sfr.fr) les résultats de la rencontre au plus tôt en BRUT et en NET.

Le tableau récapitulatif parviendra aux responsables à l'issue de chaque rencontre.

CLASSEMENT GENERAL :

A l'issue des 5 rencontres le total des points acquis par chaque club permettra un classement de 1 à 5

Si égalité entre 2 (ou plus) clubs à l'issue de la 5° rencontre :

On prend en compte le nombre de 1° place, puis de 2°, puis de 3°, 4°,

COMITE D'EPREUVE de chaque journée :

Les 5 capitaines d'équipe + 1 personne représentant le club organisateur.

Si une rencontre ne peut se dérouler (mauvaises conditions atmosphériques) elle sera reportée après accord de tous les capitaines

CALENDRIER DES RENCONTRES :

<u>ORDRE DES RENCONTRES</u>	<u>LIEU</u>	<u>DATE 2019</u>	
1° rencontre	CHANALETs	Vendredi 12 avril	
2° rencontre	DROME PROV.	Vendredi 3 mai	
3° rencontre	ST CLAIR	Vendredi 21 juin	
4° rencontre	ALBON	Vendredi 6 septembre	
5° rencontre	V. S. D.	Lundi 23 septembre	

COORDONNEES des CLUBS ET RESPONSABLES :

NOM DU CLUB	RESPONSABLE	TELEPHONE ET E-MAIL RESPONSABLE	E-MAIL CLUB	TELEPHONE CLUB
CHANALETs	Alain COUSIN	06 15 13 51 00 alain.cousin26@orange.fr	info@golf-chanalets.com	04 75 83 16 23
ALBON	José DREVON Michelle COUDON	04 75 23 08 44 08 74 54 02 64 jose.drevon@laposte.net 06 22 66 40 44 michelle43.coudon@gmail.com	contact@golf-albon.com	04 75 03 03 90
LA DROME PROVENCALE			contact@golf-drome-provencale.com	04 75 98 57 03
<i>Saint Clair</i>	Jean Claude GAUBERTIER Yves COLAS DES FRANCS	06 79 53 83 40 jean-claude.gaubertier@orange.fr 06 73 67 56 66 yves.colasdesfrancs@wanadoo.fr	Golf@domainestclair.com	04 75 67 24 23
VALENCE SAINT DIDIER	Martine BOGOSSIAN	06 16 25 25 44 Martine.bogossian@sfr.fr	golfclubvalence@wanadoo.fr	04 75 59 67 01